

M. Marchi: Personne ne vient.

Mme McDougall: Il vient d'entrer en vigueur. Nous équilibrons le programme de façon à répartir ces investissements entre toutes les régions du pays au lieu de les confiner à certaines des provinces les plus riches.

• (1140)

La pierre angulaire de notre programme, c'est que nous appliquons les normes de la Loi sur l'immigration à tout le monde, et que nous continuerons à le faire. Nous renforcerons la surveillance et les normes dans le cadre de ce programme. Je trouve particulièrement hypocrite de la part de ceux qui n'ont absolument rien fait en matière de surveillance quand ils étaient au pouvoir, de faire une telle remarque.

L'ADMISSION D'HOMMES D'AFFAIRES DE HONG KONG

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, c'est à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration que je m'adresse. Dans un article publié aujourd'hui dans le *Globe and Mail*, Victor Malarek fait état d'abus dans notre régime d'immigration, des abus que la ministre et tous ses employés ne peuvent justifier.

La ministre pourrait-elle expliquer à la Chambre comment il est possible à 18 hommes d'affaires de Hong Kong, admis en vertu du programme du gouvernement, d'habiter avec leur famille deux maisons de la région de Toronto tout en continuant d'habiter Hong Kong à l'insu du ministère?

Est-ce là le genre de surveillance à laquelle la ministre songeait lorsqu'elle a déclaré le 5 juillet au *Globe and Mail*: «J'ai dit à mes collaborateurs que je tenais vraiment à ce qu'ils surveillent très étroitement ce programme»?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je ne puis commenter cette affaire qui fait l'objet d'une enquête, si ce n'est en disant que même le journal donne à entendre que cette situation date de nombreuses années. Elle n'a pas débuté la semaine dernière, le mois dernier, voire même l'année dernière. Mon seul commentaire, c'est qu'elle a débuté il y a fort longtemps.

LES VISAS ASSUJETIS À CERTAINES CONDITIONS—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): De toute évidence, monsieur le Président, le gouvernement applique deux politiques en matière d'immigration, soit le projet de loi C-84 pour refouler les réfugiés, et le projet de loi C-55 pour ouvrir la porte toute grande aux riches.

La ministre pourrait-elle nous expliquer comment il se fait qu'il y ait tant que fourberies parmi ces riches immigrants, alors que la moitié seulement d'entre eux ont des visas assujettis à certaines conditions restrictives qui les obligent à créer des entreprises ainsi qu'ils s'y étaient engagés, ce qu'ils ne font pas?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, j'ai déjà répondu à la

Questions orales

Chambre qu'avant que notre parti n'accède au pouvoir, ce programme ne faisait l'objet d'aucun examen.

M. Orlikow: Vous êtes là depuis quatre ans. Combien de temps vous faut-il encore?

Mme McDougall: Ce programme fait l'objet d'une étude. Nous recherchons le moyen de le surveiller plus efficacement. Les visas conditionnels sont reliés à des éléments de la Charte. Peut-être n'est-ce pas là la réponse, mais nous nous occupons de la chose et ferons une annonce sous peu.

LES MÉDECINS IMMIGRANTS—LA DOTATION EN PERSONNEL DES HÔPITAUX RURAUX

M. Arnold Malone (Crowfoot): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Compte tenu de la quasi-crise signalée par certaines associations médicales rurales due à la désaffectation des médecins et du personnel infirmier formés au Canada pour les régions rurales, la ministre songera-t-elle à permettre aux administrateurs d'hôpitaux de certaines régions désignées de chercher du personnel à l'étranger en même temps qu'ils annoncent des postes au Canada par l'intermédiaire des associations médicales canadienne et provinciales, au lieu de devoir attendre trois mois comme ils sont tenus de le faire actuellement?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je loue le député pour l'intérêt constant qu'il manifeste pour ce véritable problème en région rurale.

Il existe un programme de collaboration entre les autorités fédérales et provinciales de la santé. Du côté de l'immigration, nous nous efforçons d'accélérer l'entrée de médecins étrangers au Canada lorsqu'on nous fait part du problème.

Pour l'instant, il y a deux obstacles, l'un du côté des normes et des intérêts examinés par l'association médicale, l'autre au niveau provincial. Dans la mesure du possible, nous sommes prêts à supprimer tout obstacle lié à l'immigration. Nous nous efforçons vraiment de traiter ces demandes avec célérité.

Je suis disposée à recourir à tout autre moyen qui pourrait contribuer à améliorer la situation. Si l'un de ces moyens consiste à désigner des régions, je serai heureuse de le faire. Cela ne résoudra cependant pas le problème fondamental qui découle du fait que, souvent, les médecins étrangers viennent pratiquer brièvement dans une région et vont ensuite s'installer ailleurs, ce qui pourrait être une autre source de difficulté à l'avenir.

* * *

L'AGRICULTURE

LA SÉCHERESSE EN ONTARIO—L'AIDE AUX ÉLÈVEURS

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture concernant la situation désespérée qui règne dans bien des districts et bien des comtés de l'Ontario, et aussi dans certaines régions du Québec à cause de la sécheresse.